

DEC221320DR01

Décision portant nomination de M. Vincent Robert aux fonctions de responsable adjoint du pôle des systèmes d'information du service mutualisé d'Île-de-France (IFSeM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC220185DAJ du 10 février 2022 donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène Papillon aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – M. Vincent Robert, ingénieur d'études de classe normale, est nommé, à compter du 1^{er} avril 2022, responsable adjoint du pôle des systèmes d'information du service mutualisé d'Île-de-France (IFSeM).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 30 mars 2022

Pour le président-directeur général et par délégation,

La déléguée régionale
Marie-Hélène Papillon



DEC220882DR01

Décision portant nomination de M. Laurent Hadj Rabah aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY100 intitulée Délégation Ile-de-France Villejuif

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC210868DAJ du 3 mars 2021 nommant Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Villejuif

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 7 juillet 2021 ;

Considérant que M. Laurent Hadj Rabah a suivi la formation initiale d'assistant de prévention et a déjà exercé les fonctions d'assistant de prévention depuis le 1^{er} juin 2002 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Laurent Hadj Rabah, Assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS MOY100 – Délégation Ile-de-France Villejuif à compter du 8 juillet 2021.

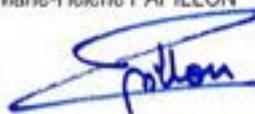
M. Laurent Hadj Rabah exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Laurent Hadj Rabah, est placé sous l'autorité de la déléguée régionale.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 AVR. 2022**

La déléguée régionale
de la circonscription Ile-de-France Villejuif
Marie-Hélène PAPILLON



¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC220879DR01

Décision portant nomination de Mme Nathalie Olivier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité MOY100 intitulée Délégation Ile-de-France Villejuif

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC210868DAJ du 3 mars 2021 nommant Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Villejuif

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 7 juillet 2021 ;

Considérant que Mme Nathalie Olivier a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par les délégations CNRS d'Ile-de-France en 2000 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Nathalie Olivier, Ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS MOY100 – Délégation Ile-de-France Villejuif à compter du 8 juillet 2021.

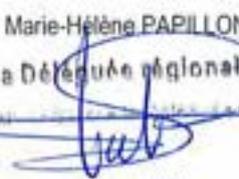
Mme Nathalie Olivier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Nathalie Olivier, est placée sous l'autorité de la déléguée régionale.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 18 février 2022

La déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Marie-Hélène PAPILLON
Pour la Déléguée régionale
et par délégation

Frédérique VALES

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC214084DR01

Décision portant nomination de M. Ronan OGER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7164 intitulée « Astroparticule et Cosmologie ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS portant création et renouvellement de l'unité mixte n° UMR7164 intitulée « Astroparticule et Cosmologie » et nommant M. Antoine KOUCHNER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7164¹ en date du 08/02/2021 ;

Considérant que M. Ronan OGER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à la délégation Ile-de-France Meudon du CNRS le 11 février 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Ronan OGER, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7164 intitulée « Astroparticule et Cosmologie », à compter du 12 février 2021.

M. Ronan OGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Ronan OGER, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 08/07/2021

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjointe à la Déléguée régionale

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Marie-Hélène PAPILLON

Le directeur de l'unité
Antoine KOUCHNER

Christine Clerici
Présidente
Christine CLERICI

Christine Clerici
Présidente
Université de Paris

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)